

« Plus d'un demi-siècle d'histoire... et d'activités au service des plus déshérités, des personnes en difficulté sociale, des personnes en situation de handicap... »



1948... 2008

Voilà deux dates qui nous rassemblent

- ...Pour ce faire, des hommes et des femmes, vous présents, ont œuvré et œuvrent au sein de la Sauvegarde de l'Enfance
- et cela sous les Présidences de Messieurs Michel CHAZAL, Francis LEURENT, Alex BROLLES dont nous avons inauguré le 6 juin dernier l'Espace
- Alex BROLLES à Mons, mon prédécesseur Jean RAMOUSSE qui est resté près de 22 ans et moi-même. Ils ont été aidés successivement
- par les secrétaires généraux ou directeurs, Messieurs René ROCHETTE, Léon RAMOUSSE, je précise, François KERMOAL, Roger FOURNEYRON,
- Jean ROCHE, Bernard RIGAUD et présentement Alain MORNAND.

Revenons plutôt sur les 10 dernières années qui se sont écoulées. L'Association n'a pas chômé. Il m'est difficile de relater tous les événements. Ils sont d'une grande richesse chacun et nous ont permis d'évoluer dans l'amélioration de la prise en charge des personnes accueillies ou accompagnées. Je retiendrai de manière synthétique :

- ✓ La mise en place des 35 heures et la mise en application de la Loi 2002-2 au travers de ses différents outils, ont dépoussiéré et bouleversé nos fonctionnements institutionnels. Je ne peux oublier la Loi organique relative aux Lois de finance d'août 2001 et le fameux décret budgétaire et financier d'octobre 2003 qui ont transformé nos rapports avec les autorités et organismes tarifaires et ont instrumentalisé les Associations.
- ✓ L'Association s'est positionnée dans une démarche qualité avec l'écriture du **Projet associatif en 2004**, la construction de procédures, de protocoles et de groupe d'amélioration des process pour l'ensemble de ses structures. Chacun de vous, à votre place, vous avez été des acteurs précieux dans cette démarche collective.
- ✓ Nous sommes entrés progressivement dans une **démarche évaluative dès 2006** avec un **référentiel associatif** opposable à chaque structure. Les premières autoévaluations ont lieu ce trimestre et elles continueront sur 2009. En dehors des obligations légales, elles sont un véritable outil pour chacun pour, non seulement valoriser notre travail mais continuer à l'améliorer et développer nos savoir faire.

- ✓ La création de services : le SAMETH (Service d'Appui pour le Maintien dans l'Emploi), le Foyer d'Accueil Médicalisé APRES pour les personnes cérébrolésées et son SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social des Adultes Handicapés), la Maison d'Enfants à Caractère Social Les Mauves... et aussi malheureusement la fermeture du service formation PREPA.
- ✓ La réflexion associative actuelle sur la réactualisation de notre projet associatif, de notre gouvernance associative pour pouvoir répondre demain aux différents enjeux auxquels nous serons confrontés et sans oublier la possibilité de mettre en place des CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) au niveau du site des Cévennes, de Meymac et des Gouspins-Rochenégly-Petit Vienne et MECS «Les Mauves».
- ✓ La notion d'appels d'offre pour renouveler nos conventions pour tel ou tel service, s'invite fortement dans le secteur de l'économie sociale avec les risques à moyen terme que la notion de rentabilité prenne le pas sur la qualité des services rendus et remette ainsi en cause nombre de prestations d'Associations.

Je n'éluiderai pas les lois réformatrices qui se succèdent sur cette période dont les décrets sortent au compte gouttes. Je citerai plus particulièrement :

- ✓ La Loi sur le Handicap du 11 février 2005
- ✓ Les 3 Lois du 5 mars votées le même jour sur la Prévention de la délinquance, sur les tutelles et la Protection de l'Enfance

Ces Lois ont des implications sur les fonctionnements de l'IMPro Les Cévennes, de l'ESAT de Meymac, du Service d'Assistance Éducative et des Foyers Éducatifs dans le cadre de la protection de l'enfance.

Et toutes les lois transversales qui ont à la fois enrichi et parfois complexifié nos fonctionnements :

- La Loi du 29 juillet 1998 concernant la lutte contre les exclusions.
- Celle du 4 mai 2004 par rapport à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social.
- La Loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances.
- Celle du 25 juin 2008 sur la modernisation du marché du travail et du 20 août 2008 portant sur la rénovation de la démocratie sociale et la réforme du temps du travail.

Et d'autres certainement... Je m'en arrêterai là.

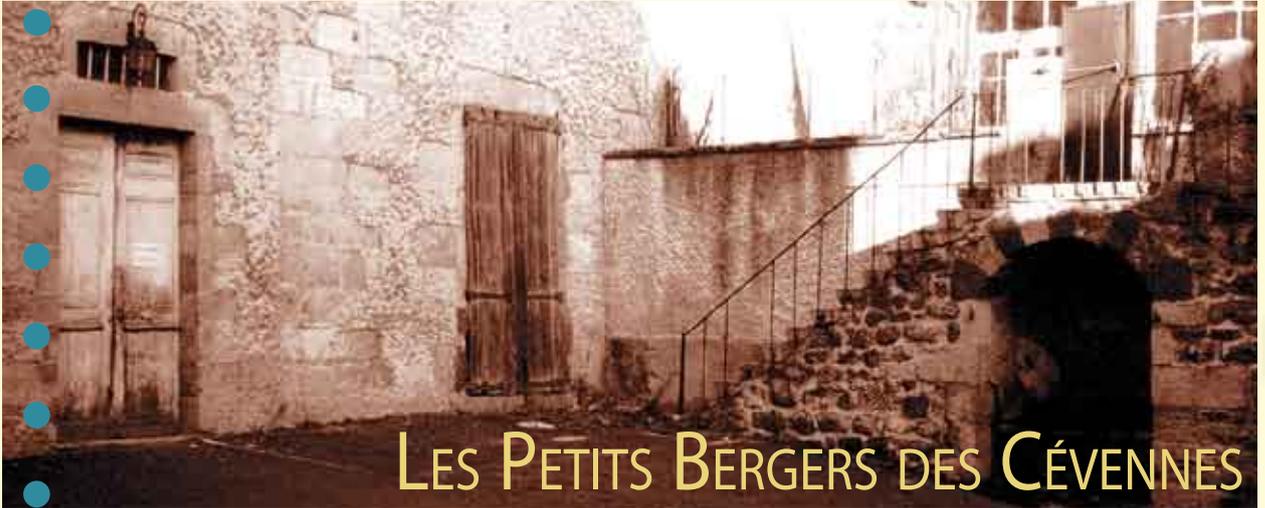
La Sauvegarde de l'Enfance continue à agir dans ces perpétuels changements législatifs. Nous avons, vous avez des savoir faire que vous devez mettre en avant et qu'il faut continuer à développer dans le but d'améliorer la qualité de vos missions et prestations.

Nous avons été et nous sommes présents dans la réalisation des schémas départementaux, protection de l'enfance et handicap. Nous sommes présents au niveau du fonctionnement des MDPH (les Maisons Départementales des Personnes en situation de Handicap).

« Les projets ne manquent point et les réflexions à venir dans le cadre de la réactualisation du projet associatif permettront de les affiner. Je ne puis qu'être fier du travail au quotidien et sans relâche réalisé par chacun d'entre vous, pour que des enfants, des adolescents, des adultes en grande difficulté sociale, en situation de handicap puissent retrouver de la dignité, du travail tout en exigeant l'accès au droit de tous. »

Je vous remercie

*Le Président
Christian PEYCELON*



L'Œuvre des Petits Bergers des Cévennes est créée en 1935 par Alex BROLLES : permettre à des jeunes des milieux populaires des grandes villes et de leurs banlieues de bénéficier d'un séjour à la campagne (placement estival d'adolescents de 12 à 16 ans chez les agriculteurs). Un réseau de délégués locaux fut mis en place et pour l'arrondissement d'Yssingeaux, ce fut Noël BARROT, futur député.

En 1938, l'Œuvre reçut l'habilitation pour recevoir des adolescents de 10 à 18 ans, confiés par les tribunaux. Durant la guerre, l'œuvre a reçu de nombreux jeunes réfugiés et a accueilli, aussi, des enfants juifs dans la plus grande discrétion, même les Membres du Conseil d'Administration ne furent au courant.

(Vous pourrez retrouver sur le site de l'Association, www.asea43.org, l'AseActualité du mois de juin 2008 qui reprend intégralement l'histoire des Petits Bergers des Cévennes écrite par Alex BROLLES.)



"LA CRÉATION DE LA SAUVEGARDE"

C'est en 1948 qu'Alex BROLLES avec quelques amis fondèrent l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Haute-Loire, le 22 novembre, exactement. C'est au 1^{er} janvier 1952 que l'Œuvre des Petits Bergers et la Sauvegarde fusionnent.

LES PRÉSIDENTS

1948-1949

Michel CHAZAL, magistrat fut le 1^{er} président

1949-1961

Francis LEURENT

depuis 2007

Christian PEYCELON

1961-1985

Alex BROLLES

1985-2007

Jean RAMOUSSE



“ Au journal officiel du 30 novembre 1948 :
*Déclaration à la Préfecture de la Haute Loire
 de l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance
 et de l'Adolescence de la Haute-Loire.*
*Son but : intéresser le public au relèvement physique
 et moral de l'enfance déficiente ;
 créer, gérer directement ou indirectement des centres,
 patronages, maison de rééducation, etc.*”



L'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, s'inscrit dans la suite de l'œuvre des "Petits Bergers des Cévennes" qui, dès 1935, propose de "venir en aide aux familles nécessiteuses habitant les villes, en facilitant l'envoi de leurs enfants chez des agriculteurs". Cette œuvre, dont M. Alex BROLLES est alors Président, sera habilitée "Justice" en 1938.

Le projet de "fusion avec une Association" est étudié fin 1948 ; et c'est le 22 novembre 1948 qu'est créée l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Haute-Loire.

M. Michel CHAZAL en est le premier Président. Il a comme successeur, en 1949, M. Francis LEURENT. M. Alex BROLLES lui succèdera à la Présidence en 1961.

LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

?????

Léon RAMOUSSE

1948 - 1966

René ROCHETTE
 Secrétaire Général



1966 - 1981

François KERMOAL



depuis 2005

Alain MORNAND

1981 - 1982

Roger FOURNEYRON



Jean ROCHE

1982 - 1998



1982 - 1998

Bernard RIGAUD



1949...

LES DEUX ROCS

« Le Centre des Deux Rocs est rattaché à la Sauvegarde de l'Enfance le 1^{er} octobre 1949. »

Il est le premier établissement géré par l'Association.

Roger FOURNEYRON sera le premier directeur embauché par l'ASEA en 1957 pour diriger la structure. Situés à proximité des dykes volcaniques d'Aiguilhe et Corneille, les locaux appartiennent alors à une congrégation religieuse accueillant des personnes "sourdes et muettes".

Une partie des locaux est conservée afin de poursuivre l'aide apportée par des Frères, aux personnes handicapées.



Les premiers camps sont organisés au lac du Bouchet, au mont Gerbier des Joncs...



C'est en 1955 que se déroulent les premières vendanges avec les pensionnaires des Deux-

Rocs. Elles auront lieu dans le Beaujolais, à Corcelles et Villié-Morgon.



>> 1952 Le 1^{er} janvier, la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et l'œuvre des Petits Bergers fusionnent.

>> 1961 Le 18 mars l'ASEA est habilitée pour gérer un service d'enquêtes sociales auprès du tribunal. Une assistante sociale et une secrétaire réalisent alors une trentaine d'enquêtes à la demande du Juge pour enfants.

Le Président BROLLES fait part du projet de création d'un centre pour «débiles profonds» à Meymac au Monastier-sur-Gazeille. Le principe de cette création est accepté par le Conseil tout entier.



>> 1962
1963

L'achat du préventorium de Meymac est envisagé par le Conseil d'Administration en vue de réaliser un Institut Médico-Pédagogique. C'est en fait le C.R.E.A.H.I. AUVERGNE (à l'époque le C.R.J.I.A.) qui, en 1963, s'en porte acquéreur car l'A.S.E.A. ne peut, alors, bénéficier de subventions pour cette catégorie d'usagers. Le préventorium est donc acheté, avec une ferme et vingt hectares de terrain.

(Naissance de l'A.D.A.P.E.I. le 24 juin)

«C'est une période riche en développement de projets et de créations tant les besoins se font sentir dans le secteur social et médico-social...»

>> 1966 ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Le 24 mars, Monsieur BROLLES informe les administrateurs qu'il a contacté divers maires des communes voisines du Puy-en-Velay dans le but de trouver un terrain d'environ 2 hectares en vue de l'édification d'un nouveau centre pour les Deux Rocs.

Le 1^{er} avril, François KERMOAL est embauché comme «Directeurs des services» de l'Association.

Le 4 juin les administrateurs donnent leur accord afin que l'ASEA adhère à l'AFSEA à Paris qui est la fédération des Sauvegardes. Ils décident du principe de la création d'un service AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert).

L'I.M.P. de Meymac ouvre ses portes sous la direction de René CHADUC. Il accueille alors 48 garçons âgés de 6 à 16 ans, atteints d'un handicap mental profond. L'action éducative porte essentiellement sur l'apprentissage des gestes simples indispensables à la vie quotidienne, renforcé par des activités parascolaires, sensorielles au cours desquelles les enfants acquièrent une psychomotricité de plus en plus fine.

>> 1967 ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Le 24 octobre, sur proposition de Monsieur GAGNE, président de l'ADAPEI et administrateur de la Sauvegarde, est étudié la possibilité d'un «Directeur unique» entre les deux Associations. Cette proposition est accueillie favorablement, les modalités en seront définies ultérieurement.

>> 1968 ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Le 9 avril, le Conseil d'Administration vote favorablement l'extension de Meymac en vue de la construction d'un IMPRO (Institut médico-professionnel). Les premiers pensionnaires vont atteindre l'âge de 16 ans. L'IMP (Institut médico-pédagogique) de Meymac doit s'adapter aux nouveaux besoins. Il faut mettre en place des activités offrant des perspectives de formation et d'intégration dans le monde du travail. René CHADUC entreprend donc la construction de locaux nécessaires à l'hébergement et à l'apprentissage.

Le 17 juillet, les administrateurs, à la demande du Président BROLLES, donnent leur accord pour le transfert des 2 Rocs sur des terrains trouvés sur le plateau de Mons.



1948 - 1968



>> 1968

“Le Conseil d'Administration décide d'abandonner les locaux de la rue Porte Aiguère pour établir son siège administratif au 3^{ème} étage de la rue Crozatier”



- Le 1^{er} octobre, le service AEMO est officiellement ouvert dans les mêmes locaux que le siège administratif de l'Association. Il est habilité par la justice et la DASS pour une prise en charge théorique de 123 enfants. L'intervention des travailleurs sociaux auprès des familles est alors motivée par l'absentéisme scolaire, le refus des soins médicaux, les divorces... Les statistiques ne font pas encore état de maltraitance physique ou sexuelle au niveau des enfants. Dès les années 70 on observe un accroissement des besoins et l'équipe passe de 5 à 12 salariés en 1983.

- Ce service s'étoffe plus tard d'un Service d'Observation en Milieu ouvert qui est rattaché au Service des Enquêtes Sociales. La fusion de l'ensemble aboutit en 1983 au Service de Consultation, d'Orientation et d'Action Educative (COAE).

>> 1970

Le 16 juin, Monsieur BEGORRE vient au Puy pour remettre la Médaille de l'Education surveillée au frère MORANNE et au frère PLANCHETTE, ainsi qu'à Monsieur FOURNEYRON.



L'effectif des salariés de l'Association s'accroît régulièrement du fait de l'ouverture de nouveaux établissements et services, les instances représentatives du personnel se mettent en place.

“Les premières élections des représentants du personnel ont lieu pour les délégués du personnel et la mise en place d'un Comité d'Entreprise”

>> 1971

Le 27 octobre, afin de rendre plus facile le recrutement de spécialistes, le siège de la Sauvegarde décide de recruter des psychologues et des orthophonistes qui iront dans les établissements à la vacation.

>> 1972

Le 12 juillet, le Président BROLLES informe les administrateurs que Monsieur le Préfet de la Haute-Loire a l'intention d'attribuer à la Sauvegarde la moitié du montant du legs MIRAMONT destiné aux handicapés et inadaptés de la Haute-Loire.

La première section professionnelle se met en place à l'IMP de Meymac qui accueille alors 24 pensionnaires supplémentaires.



- *« Une période relativement courte mais riche en réorganisation et en aboutissement de projets importants. François KERMOAL qui dirige alors l'Association bénéficie de la forte croissance qui caractérise cette période et sait tirer partie de l'aisance financière des Pouvoirs Publics. »*

Plusieurs projets de grande envergure vont donc aboutir et conforter l'Association dans sa participation à la protection sociale, et dans sa mission en faveur des jeunes et des adultes inadaptés ou handicapés de la Haute-Loire.

Les Services œuvrant en faveur des jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse bénéficient aussi de nouveaux moyens. Les équipes se redynamisent et d'innovants modes de prise en charge, plus respectueux des droits de l'enfant et de la famille, voient le jour.

>> 1973

Les religieuses qui gèrent le Centre Montjoie, ancien Bon Pasteur, sollicitent l'ASEA pour reprendre les locaux et l'activité. Cette reprise s'effectue alors sous la direction de Monsieur René CHADUC qui quitte l'IME de Meymac.



>> 1975

Des activités du Centre Montjoie, seul le Foyer le la Rothenégly poursuit son activité et est totalement rattaché à la Sauvegarde.

Le 22 janvier, le Président BROLLES se félicite de la bonne marche du Foyer de la Rothenégly dirigé par Mademoiselle JOUBERT qui a pris la suite de Monsieur CHADUC.



*LE 1^{ER} DÉCEMBRE,
L'IMPRO «LES CÉVENNES»
ouvre provisoirement ses portes avec 37 jeunes...*

Guy PLANCHE, Directeur, anime alors une équipe de 24 salariés. Dès son ouverture, il est projeté de construire de nouveaux ateliers : maçonnerie, plâtrerie - peinture, ferronnerie, lingerie. Plus tard seront ouverts les ateliers de Sérigraphie, de menuiserie et d'employé technique de collectivité.

>> 1976

- *« Le 7 avril, l'IMPro «les Cévennes» obtient son arrêté de création définitif. L'ensemble des locaux de l'IMPro est opérationnel. L'établissement fonctionne alors à plein effectif : 81 pensionnaires et 43 salariés »*

“Pour la première fois la Loi (juin 1975), donne un statut aux personnes handicapées.

L'ouverture de nouveaux droits et de nouvelles réglementations imposent des réaménagements structurels et fonctionnels auxquels la Sauvegarde de l'Enfance répond par des restructurations. Par ailleurs tous les équipements s'adaptent à l'évolution des pratiques. Celles-ci s'affinent et l'engagement de l'Association s'exprime dans la tenue, en 1978 au Puy-en-Velay, des Journées Nationales d'étude de l'Association Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence”

>> 1977

Le 14 février 1977, le Directeur Général, François KERMOAL devient Directeur d'Association sur l'ASEA à $\frac{3}{4}$ de temps et l'ADAPEI à $\frac{1}{4}$ temps.

La Sauvegarde de l'Enfance et l'ADAPEI se rapprochent afin de réorganiser respectivement l'I.M.Pro de Meymac et l'I.M.E. de Saint-Hostien.

Cette restructuration nécessite le transfert de pensionnaires de Meymac vers Saint-Hostien et inversement, dans le but de modifier sensiblement la mission des établissements. Les deux institutions deviennent mixtes.

C'est Monsieur Marcel BOCQUIN, Directeur, qui engage la reconversion de MEYMAC. Elle s'effectue sur 4 ans.



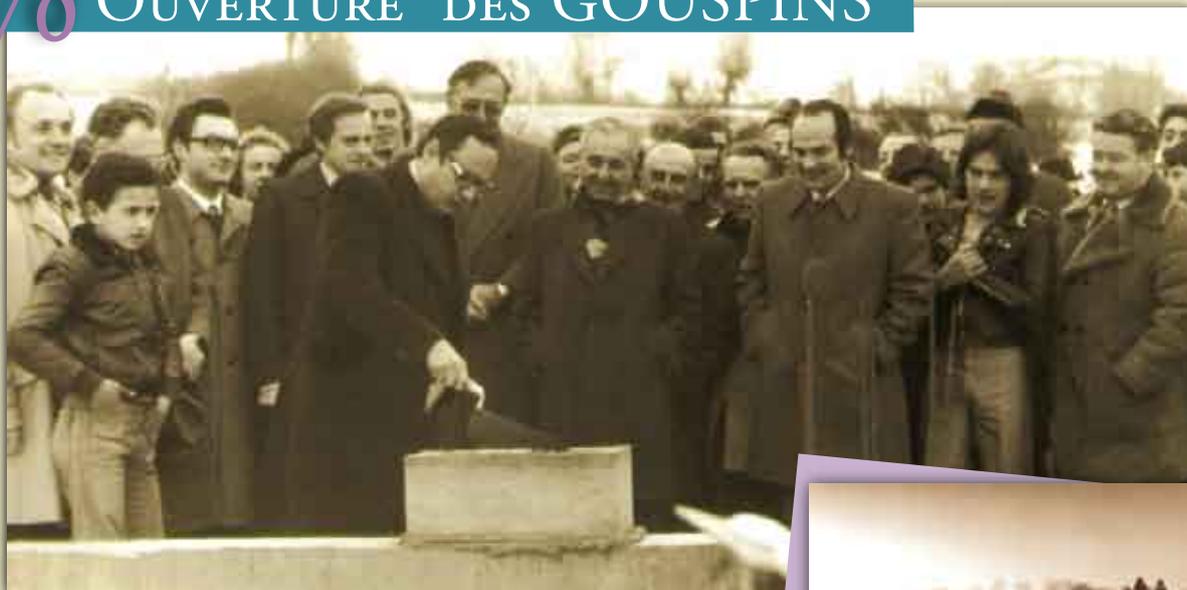
Le 21 février 1977, à la suite d'un concours organisé par le Comité d'Entreprise, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration le nom des «GOUSPINS» pour le nouveau centre qui remplacera «Les Deux Rocs».

Cette appellation est proposée par Jean LIOTIER, dit «Bouboule».

(«LES GOUSPINS» est un terme populaire, issu du vieux français, signifiant «les galopins»)



1978 OUVERTURE DES GOUSPINS



1978

“Dès le mois de septembre, les jeunes et l'équipe des DEUX ROCS prennent possession de leurs nouveaux locaux. Bernard RIGAUD, Directeur, dépose un nouveau projet d'habilitation car l'établissement propose dorénavant dans un cadre ouvert, à architecture pavillonnaire, un ensemble de services allant de l'hébergement à l'insertion sociale et professionnelle, via le rattrapage scolaire, les formations qualifiantes, le soutien psychologique, et une action éducative visant à restaurer un ensemble de repères socialisants”



Les 16, 17 et 18 novembre, l'ASEA organise au Puy les journées d'études de l'AFSEA dont le thème était «les jeunes scolarisés que l'école n'intéresse plus». À cette occasion 400 congressistes venus de toute la France découvrent le Puy-en-Velay. Pour la petite histoire, il faut noter que nous sommes les premiers utilisateurs de l'hôtel consulaire qui vient d'être terminé.

1979

L'E.P.S.R., un nouveau service...

C'est à la suite des réflexions engagées dès 1979 que l'EQUIPE DE PRÉPARATION et de SUITE du RECLASSEMENT est créée.

Dirigée par Elie PAYS, elle s'installe alors place Michelet et en 1994 avenue d'Aiguilhe. L'E.P.S.R. apporte un soutien aux Travailleurs Handicapés dans toutes les étapes du processus de leur réadaptation à une vie professionnelle et sociale stable.



«Gérard KEIRLE
devient le responsable de service
de l'IMPro de Meymac
en pleine restructuration»

>> 1980

Le 28 octobre 1980, une délibération est prise en Conseil d'administration pour que la mise en œuvre d'un dossier soit entreprise pour réaliser à Meymac dans le cadre réglementaire un Foyer d'hébergement pour les adultes handicapés. En lien avec l'ADAPEI, Meymac devient un foyer d'hébergement pour adultes et ouvrira par la suite, en 1984 un Centre d'Aide par le Travail et Saint-Hostien deviendra un IME.



>> 1981

Le 20 janvier, l'Association donnera le terrain à l'Office d'HLM qui sera le maître d'œuvre pour la construction du Foyer de Meymac.

>> 1982

Le 4 juin 1982, Jean ROCHE après avoir exercé successivement les fonctions de chef de service à Meymac, Directeur de l'IME de Saint-Hostien, est nommé Directeur de l'ASEAAHI.

Le 21 décembre, l'IMPro «Les Cévennes» obtient l'autorisation d'ouvrir un appartement foyer au Faubourg Saint-Jean sur le Puy pour des jeunes de 16 à 20 ans. Appartement qui ne sera jamais ouvert

CHANGEMENT DE SIGLE POUR L'ASSOCIATION

Au Journal officiel du 22 juillet 1979, la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence devient l'ASEAAHI, l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes Handicapés et Inadaptés de la Haute-Loire.





>> 1983

Le 25 novembre, remise de médailles du travail à 12 salariés de la Sauvegarde à l'issue de l'assemblée générale au Centre Pierre Cardinal.

- L'IMPro les Cévennes ouvre une structure transitionnelle d'hébergement en faveur des jeunes en voie d'insertion dans le monde du travail, le FISP (Foyer d'Insertion Sociale et Professionnelle) à Espaly.



Les services d'AEMO, d'OMO et d'enquêtes sociales fusionnent ensemble pour s'appeler «Service de Consultation, d'Orientation et d'Action Éducative» (COAE).



>> 1984

Le 11 mai, le Conseil d'Administration en ayant délibéré, l'établissement de Meymac sera dorénavant dénommé «Centre d'Aide par le Travail» (CAT), l'IMPro ayant cessé d'exister au 1^{er} janvier 1984.

Quatre vingt neuf ouvriers travaillent dans le conditionnement, la réalisation de palettes, l'emballage, etc...

Le personnel doit se recycler. De nouveaux locaux sortiront de terre dans l'année qui suit pour satisfaire les besoins d'hébergement et de production.



«L'Association s'informatise !

- L'alourdissement des charges administratives, conjugué avec la nécessité de rationaliser et de mieux analyser les dépenses conduisent les gestionnaires à s'orienter sur les nouvelles technologies. Une commission est créée pour réfléchir avec pertinence sur l'informatisation des Établissements et Services...
- et les «Apricots» arrivent sur les bureaux»



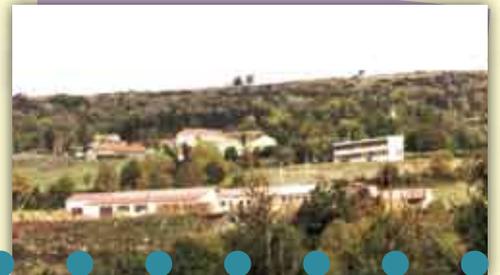
« Alors que notre société subit nombre de mutations qui décalent les repères habituels, les professionnels remettent en cause leurs pratiques. Chacun, à son niveau d'intervention, doit en effet trouver de nouvelles réponses et se positionner face à un cadre socio-économique aggravant les conditions de vie des personnes déjà en difficulté. L'évolution de l'emploi, la famille, la sexualité, l'enfance, l'adolescence, la vieillesse, sont autant d'interrogations auxquelles le monde associatif s'efforce de répondre. La place de l'image et de la télévision au quotidien, dans l'éducation des jeunes ouvre un débat qui concerne chaque parent, enseignant, éducateur »



Un nouveau Président : Jean RAMOUSSE accepte la Présidence de l'Association, succédant ainsi à Alex BROLLES qui restera Président d'honneur

>> 1985

Les travaux du Foyer CAT (Centre d'Aide par le Travail) de Meymac s'achèvent sur une belle réalisation offrant des locaux d'hébergement spacieux, individualisés, new-look et clairs, ainsi que des locaux de productions fonctionnels qui seront inaugurés 17 juin.



Une Boulangerie en Vieille Ville...

La première entreprise d'insertion est créée par l'achat d'une boulangerie. Cette entreprise changera de forme juridique en 1992, pour devenir un C.A.T. Transitionnel accueillant des jeunes en situation de salariés durant une période déterminée, en vue de renforcer leur compétence et de rechercher des voies d'insertion.

>> 1986

● «AZ Bâtiment» une deuxième entreprise...

- Le Conseil d'Administration accepte la création d'une nouvelle entreprise d'insertion. Cette fois-ci, la forme juridique est celle d'une S.A.R.L., à but commercial certes, mais dont les associés sont exclusivement des personnes morales (A.S.E.A.A.H.I., A.D.A.P.E.I., P.J.J.) affirmant dans les statuts la non lucrativité de l'entreprise. L'objectif de celle-ci est d'ouvrir, aux jeunes des Gouspins, d'autres perspectives de formation et d'insertion par un emploi salarié. Cette entreprise deviendra en 1993 une S.A.R.L. à "activités multiples".



Aux Gouspins, création de deux sections professionnelles :

Considérant que la formation professionnelle ne peut se tenir à l'écart de la tendance du marché de l'emploi et qu'elle doit aussi, dans un cadre institutionnel, être une réponse adaptée aux capacités des jeunes accueillis, deux nouvelles sections professionnelles sont créées aux GOUSPINS :

Mécanique Auto, et Cuisine (cette dernière remplaçant la section Maçonnerie).



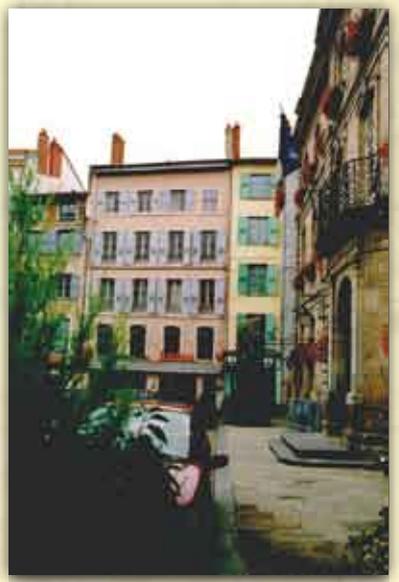
>> 1987
“Marcel BOCQUIN partant en retraite, Gérard KEIRLE prend sa suite à la direction du CAT de Meymac”

>> 1988 ● ● ● ● ● ● ● ●

- Le Président RAMOUSSE expose les grandes lignes de la célébration du 40^{ème} anniversaire de la Sauvegarde qui se déroulera le 18 novembre 1988.
- Le 9 septembre est signé un protocole entre l'Éducation Nationale et l'ASEA au niveau du Centre d'Accueil et de Formation Professionnelles des Gouspins pour la mise à disposition de 2 instituteurs.



LE SIÈGE DÉMÉNAGE...



Les locaux de la rue Crozatier sont abandonnés.
L'Association établit son siège au 9, rue Saint-Pierre, au cœur de la ville.
Les bureaux sont restaurés par la SARL AZ bâtiments gérée par les Gouspins.

>> 1989

Le 17 avril, Alex BROLLES est à l'honneur... Co-fondateur et Président de la Sauvegarde de l'Enfance pendant vingt cinq ans, Monsieur Alex BROLLES est fait Chevalier de la Légion d'Honneur par les mains du Professeur Raynaud, Président d'honneur de la Fédération nationale de la Sauvegarde.



>> 1990

Les plateaux techniques des Cévennes et des Gouspins sont agréés par le Centre de Formation d'Apprentis Spécialisés d'Auvergne, afin que le handicap intellectuel, physique, sensoriel et l'inadaptation sociale ne soient plus un obstacle à l'entrée en apprentissage.

>> 1991

*En ville, un S.A.P.M.N.,
Un Service d'Adaptation Progressive
en Milieu Naturel, nommé "CLAP,"
se crée dans le cadre des Gouspins.*

Il favorise la prise d'autonomie de garçons hébergés dans un bâtiment offrant cinq logements, rue de la Gazelle au PUY.



*Un restaurant d'application est créé,
aux Cévennes.*

L'objectif de Guy PLANCHE, Directeur, est de permettre aux élèves de réaliser des exercices dans des conditions réelles de travail et de renforcer des liens avec la cité en ouvrant ce restaurant au public.

>> 1992

*Le 23 janvier, l'entreprise d'insertion liée à l'achat de la
boulangerie devient un Centre Aide par le Travail Transitionnel*

pour 13 adultes handicapés avec trois activités :

- la blanchisserie «le Bateau Lavoir»
- la foresterie des Cévennes
- la boulangerie de la Vieille Ville

L'objectif de cet ESAT Transitionnel est d'éviter aux jeunes sortant de l'IMPro de se retrouver sans emploi.



*“C'est une période de redéploiement de moyens,
de rationalisation, de renforcement de la technicité,
de modernisation, période où apparaît aussi la nécessité
de communiquer, de faire savoir, de rendre plus
transparente l'action entreprise auprès des financeurs,
des partenaires potentiels, mais aussi auprès du grand public
qui ignore totalement les dispositifs et les actions engagées
en faveur des personnes en difficulté.
La conjoncture concernant l'emploi et ses effets en terme d'exclusion,
invitent l'Association à développer de nouveaux moyens
visant à former et à accompagner ceux qui ont des difficultés
à s'intégrer dans les outils de production ordinaires
et risquent de se retrouver de fait socialement marginalisés et exclus”*

>> 1993



Le 1^{er} janvier, Ronald TURCAN est nommé par le Conseil d'Administration Directeur de l'IMPRO «Les Cévennes» comprenant l'IMPro, le CAT Transitionnel et l'atelier protégé DEFI.

Départ, au cours du mois de décembre, d'Élie PAYS Chef de Service de l'EPSR.

>> 1994

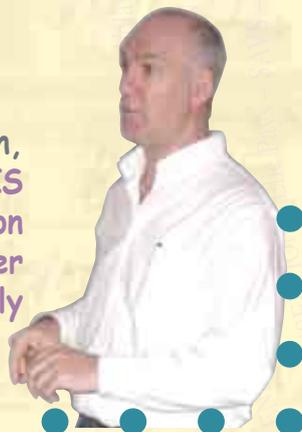
Le 1^{er} janvier, Le S.A.V.S., Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, est créé



en collaboration avec la Croix Rouge Française avec une convention tripartite avec le Conseil Général. Le service s'installera dans un premier temps dans les locaux de l'EPSR avant d'emménager au 8, rue du Petit-Vienne dans de nouveaux locaux appartenant à la SA «Le Foyer Vellave». Ce Service a pour vocation d'aider et d'accompagner des adultes en situation de handicap et en difficulté sociale, sur une période déterminée.



Le 3 juin, Michel CHAPUIS prend la direction du Foyer de La Rochenégly



>> 1995

Tout en mécanisant le C.A.T. de MEYMAC vers de véritables métiers de l'emballage, son directeur Gérard KEIRLE veille à ce que les loisirs ne soient pas pour autant écartés...



...pour preuve : en 1995 un salarié du C.A.T. est déclaré "Champion Olympique" en sport adapté Boules.



“*La violence des jeunes, la dégradation de la situation économique, familiale et sociale de nombreuses familles, le dysfonctionnement ou le manque d'efficacité des dispositifs de régulation nécessitent de multiples études et rapports. La loi de juin 75 est en cours de réforme, la lutte contre l'exclusion fait l'objet d'une loi... Dans ce contexte de mutation et "d'instrumentalisation" de l'exclusion ou de l'inadaptation, l'Association pour la Sauvegarde reste pragmatique et active. Elle traduit dans ses actions les fondements humanistes qui la déterminent, et affirme sa volonté de préserver la dignité et la citoyenneté des personnes, en exigeant pour chacun l'accès au droit de tous*”



>> 1996

Mise en place de la formation M.B.C. sur le site des Gouspins qui prépare à l'emploi d'homme d'entretien.

Cette formation polyvalente touche à plus de huit corps de métier. Elle est accompagnée de stage en collectivité. A noter que la formation de Plâtrier avec ses techniques annexes est la seule à avoir été maintenue depuis 20 ans. Maintenance en Bâtiments de Collectivité... telle est la dénomination de la section professionnelle venant remplacer, aux GOUSPINS, la formation de Plombier.



Le Mermoz et la Ronzade...

Dans le cadre de la réorganisation engagée par son Directeur, Michel CHAPUIS, le Foyer de la Rothenégly est scindé en plusieurs structures légères. C'est effectivement sous la forme d'appartements que les jeunes filles, généralement scolarisées, sont hébergées avec un accompagnement éducatif.



>> 1998

Le 1^{er} février, Christianne CHEVALIER est nommée Directrice de L'EPSR et du Centre de Formation PREPATH.

Le 16 avril, les membres du Conseil d'Administration valident l'idée d'un nouvel IMPro (40 à 45 places en attente pour 12 places qui se libèrent chaque année).

Ils sont informés d'une donation de 17 532 euros au Foyer de la Rothenégly par la Société Européenne de Participation Industrielle présidée par Monsieur Jean-Louis DESCOURS (Chaussures André). Ce don sera utilisé pour des investissements.





“Les 20 ans des Cévennes...”

Le 20^e anniversaire des Cévennes, a permis à Ronald TURCAN, Directeur, et à son équipe, de porter un regard sur le parcours professionnel des anciens élèves et sur leur insertion sociale.

Cette manifestation a été aussi un moment privilégié de rencontre entre les professionnels de l'Association ”



- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) s'installe dans ses nouveaux locaux au rez de chaussée réhabilité de l'ancien Foyer de la Rochenégly.



Au mois de juillet :

Opération humanitaire en UKRAINE avec les Gouspins et la Rochenégly.

Les adolescents de l'IMPro Les Cévennes sont allés construire des jeux extérieurs, des bancs et des tables dans le parc d'un orphelinat en Lituanie au cours du mois de juillet.



Les bâtiments de la foresterie du «CAT Transitionnel Les Cévennes» se sont terminés à Taulhac.



Inauguration du «PETIT-VIENNE»

Le 1^{er} octobre est inaugurée la Résidence du «Petit Vienne» accueillant des adolescents, garçons - filles, de 18 à 20 ans dans le cadre d'un hébergement en studio. Ce service fonctionne avec les Gouspins qui abandonnent le SAPMN.





“LES 27 ET 28 NOVEMBRE, AU CENTRE PIERRE CARDINAL,
l'Association fête ses 50 ans...”

Un film relatant l'histoire de la Sauvegarde sera projeté le vendredi.

*Quarante huit médailles du travail seront remises aux salariés
par Jean RAMOUSSE, le Président.*

*Cette remise sera suivie d'une soirée détente
à Saint-Germain Laprade avec l'ensemble du personnel
de la Sauvegarde. Le lendemain est organisé un colloque
sur le thème «l'Association Loi 1901 à l'aube du 3^{ème} millénaire»
avec le Professeur AVAN, Président de l'URIOPSS Auvergne,
avec Monsieur J.J. ANDRIEUX, Directeur de l'UNASEA
et Monsieur Didier TRONCHE, Directeur du SNASEA.*



“Dix années riches en lois qui se succèdent à un rythme effréné et qui vont complètement chambouler le secteur du social et du médico-social”



La mise en place des 35 heures et la mise en application de la Loi 2002-2 au travers de ses différents outils, ont dépoussiéré et bouleversé nos fonctionnements institutionnels.

La Loi organique relative aux Lois de finance d'août 2001 et le fameux décret budgétaire et financier d'octobre 2003 qui transforment nos rapports avec les autorités et organismes tarifaires et instrumentalisent les Associations.

L'Association se positionne dans une démarche qualité avec l'écriture du projet associatif en 2004, la construction de procédures, de protocoles et de groupe d'amélioration des procédures pour l'ensemble de ses structures.

L'entrée progressive de l'Association dans une démarche évaluative dès 2006 avec un référentiel associatif opposable à chaque structure.

La création de services : le SAMETH (Service d'Appui pour le Maintien dans l'Emploi), le Foyer d'Accueil Médicalisé APRES pour les personnes cérébrolésées et son SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-social des Adultes Handicapés), la Maison d'Enfants à Caractère Social les Mauves... et aussi malheureusement la fermeture du centre de formation PREPA.

La réflexion associative en 2008 sur la réactualisation du projet associatif, de sa gouvernance associative pour pouvoir répondre demain aux différents enjeux auxquels elle sera confrontée.

La notion d'appels d'offres pour renouveler les conventions de tel ou tel service ou répondre à tel projet.

>> À cela se rajoutent les lois réformatrices qui se succèdent sur cette période dont les décrets sortent au compte gouttes :

La Loi sur le Handicap du 11 février 2005

Les 3 Lois du 5 mars votées le même jour sur la prévention de la délinquance, sur les tutelles et la protection de l'enfance

Et toutes les lois transversales qui enrichissent et parfois complexifient les fonctionnements des Établissements et Services :

- La Loi du 29 juillet 1998 concernant la lutte contre les exclusions.
- Celle du 4 mai 2004 par rapport à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social.
- La Loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances.
- Celle du 25 juin 2008 sur la modernisation du marché du travail et du 20 août 2008 portant sur la rénovation de la démocratie sociale et la réforme du temps du travail.

Et d'autres certainement...

>> 1999

Lors du Conseil d'Administration du 26 février, le projet d'un SESSAD (Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile) en lien avec l'IMPro les Cévennes est validé par les membres présents. L'idée de créer un atelier protégé en lien avec le fonctionnement du CAT Transitionnel est lancée.

Le 20 mai, le projet de création de 3 places dans le cadre d'un Atelier Protégé en lien avec le CAT Transitionnel est validé par le Conseil d'Administration.

Proposition de mise en place d'un serveur qui concerne l'ensemble des structures de l'Association avec pour objectifs de permettre des échanges protégés et de s'ouvrir sur l'extérieur avec l'idée complémentaire de réaliser un site qui sera une plateforme d'informations pour les salariés, les partenaires, les financeurs et pour tout public.

Le 14 juin le projet du SESSAD passe au CROSS (Comité Régional de l'Organisation Sanitaire et Sociale). Il est agréé le 5 août.

- Le 18 juin,
- l'Association pour la Sauvegarde
 - de l'Enfance à l'Adolescence
 - et des Adultes Handicapés et Inadaptés
 - de la Haute-Loire devient
 - l'Association pour la Sauvegarde
 - de l'Enfant à l'Adulte

Le 25 juin est signé l'accord d'entreprise concernant les 35 heures avec la CFDT et FO dans un bon climat d'entreprise. Il est agréé le 22 décembre de la même année avec effet au 1^{er} janvier 2000 avec 11 emplois créés en compensation de la réduction du temps de travail.

Le 8 septembre, la mise en place du compte GOTIC pour les excédents de trésorerie est validée par le Conseil d'Administration.

Le 25 novembre, le SESSAD à l'UPI (Unité Pédagogique d'Intégration) du Clos de Corsac ouvre officiellement ses portes.

1999



>> 2000

Le 10 avril, l'ASEA adhère officiellement au GAMS, le Groupement des Associations du secteur social et médico-social dont l'assemblée générale constituante aura lieu le 29 mai.

Le site internet «www.asea43.org» se développe progressivement. Le contenu s'étoffe et les hiatus graphiques liés à l'utilisation des plateformes informatiques PC ou MAC se réduisent. Catherine MULLER est chargée de son développement.



Le 7 juin, le Conseil d'Administration donne son accord pour que

*l'EPSR 43 entre dans le réseau
CAP EMPLOI,*

label commun créé par l'Agefiph.



Le 23 juin, lors de l'Assemblée Générale, les statuts de l'Association sont validés.

Au cours du mois de septembre, le Conseil Général et la DRPJJ donnent leur accord pour délocaliser progressivement les groupes des Gouspins sur la ville du Puy-en-Velay :

- Trois pavillons de 8 places sur la ville du Puy en Velay
- Un pavillon de 9 places resterait sur le site des Gouspins.
- Un lieu d'accueil extérieur à la Gazelle

Le principe de mixité est accepté.

Le 1^{er} novembre, *les Gouspins se restructurent*, l'ensemble des groupes se voient équipés d'une cuisine avec une maîtresse de maison chargée des tâches domestiques et de l'intendance.



Le 8 décembre, lors du Conseil d'Administration, est abordée pour la première fois l'idée d'un projet concernant les personnes cérébrolésées :

«Comment accompagner les personnes cérébrolésées soit après leur sortie de l'hôpital ou du centre de rééducation, soit après un retour plus ou moins long dans leur famille et qui végètent chez eux ? Il n'y a aucune structure actuelle qui peut les accueillir ?»

Celui-ci donne mission à Bernard RIGAUD, en collaboration avec Claudine PONCY, de préparer ce projet de Foyer d'Accueil Médicalisé.



>> 2001

Le Conseil d'Administration donne son accord:

- le 12 mars pour l'achat de l'immeuble de la boulangerie de la vieille ville.
- le 5 juin pour l'achat de la propriété, 3 bd du Président Bertrand pour les Gouspins.

Au Conseil d'Administration du 10 décembre, il est parlé pour la première fois d'un projet de mise en réseau informatique des données relatives à la comptabilité et aux salaires.





2002

Le 1^{er} janvier 2002, Marie-Josée TAULEMESSE succède à Bernard GIRAUD

comme Directrice des trois Services d'Assistance Éducative.



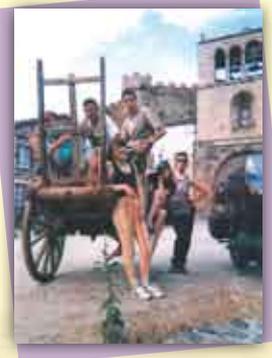
Lors du Conseil d'Administration du 4 février est abordée l'idée de déménager les Services d'Assistance Éducative qui se trouvent dans des locaux peu fonctionnels et exigus au 12 rue du 86^{ème} RI. Il est aussi parlé d'un projet d'accompagnement de mères célibataires.

Le 17 juin, le CROSS valide le projet de création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé APRES concernant les personnes cérébrolésées.

« APRES signifie Aide Personnalisée pour la Réadaptation, l'Évaluation et le Suivi des personnes cérébrolésées »



Pour la troisième année consécutive, la troupe du Sac'ADOS participe au festival d'Arlempdes du 19 au 29 juillet sous la conduite d'Ève CUOQ, Éducatrice Spécialisée, animatrice permanente du groupe, épaulée par un comédien professionnel, Bruno HALLAUER de la compagnie «l'Hermine de Rien». La pièce présentée «Dîner au Champagne», a été montée dès le mois de janvier au cours des répétitions hebdomadaires en partant des improvisations des adolescents.



Le 29 août, la DIVIS, autorise, à son tour la création du FAM APRES de 25 places

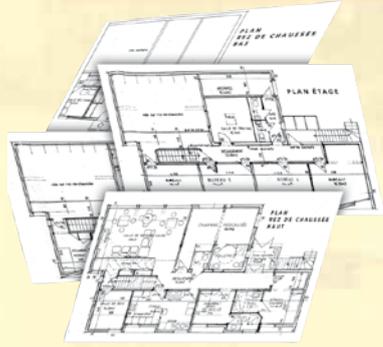


Le 6 septembre

L'Association rencontre le Ministre de la Santé, Jean-Francois MATTÉI en présence de Jacques BARROT, du DRASS Auvergne, du représentant de la DDASS, de la DIVIS à Monistrol-sur-Loire avec pour objectif d'apporter une réponse à la question des personnes cérébrolésées et de le questionner sur la priorité donnée à notre projet associatif APRES.



Choix d'une mise en réseau sur le plan associatif avec un hébergeur extérieur C.I.M



>> 2003

Le 9 janvier, le Conseil d'Administration demande à Monsieur DUPRÉ, architecte de reprendre l'étude de la rénovation des locaux, anciennement des Gouspins, pour le Projet FAM APRES à la place de Monsieur BERGER.

>> 2003

Le 29 janvier,
Patrick MULLER, Chef de service sur le Foyer de Meymac et vice-président de l'AS «Aurore», est décoré de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports

par Monsieur le Préfet, représenté par Monsieur ROOSEBEKE, directeur de cabinet.



Février, Le Conseil Général propose de nouveaux locaux aux Services d'Assistance Éducative. Les conditions ne nous permettent pas de répondre positivement à ce projet. Après de nouveaux échanges, le Conseil Général propose en location les locaux abandonnés par la DIVIS au 8, rue de Vienne qui conviendront parfaitement après leurs réhabilitations. L'installation dans ces nouveaux locaux devrait se réaliser sur la fin de l'année 2004.



Le 17 mars,

«Catherine SANDJIVY remplace Jean-Claude RECIPON comme responsable du SAVS»

(Service d'Accompagnement à la Vie sociale), à mi-temps dans un premier temps.

Le 31 mars, Jean-Claude RECIPON responsable du service SAVS prend sa retraite.



«Achat de la Maison au-dessus de la gare pour les Gouspins»



Le Rotary-Club Le Puy en Velay Mont Anis soutient la troupe de théâtre du Sac'ADOS de l'IMPro Les Cévennes en leur remettant un chèque. Cette aide financière permettra de travailler quelques mercredis avec un metteur en scène professionnel.

Au cours du mois de Septembre,

- Départ de la Démarche d'amélioration continue avec un cycle de formation censé accompagner dans la réflexion et la construction d'outils pour les Directeurs.
- Quelques jeunes de l'IMPro débutent leur scolarisation à la SEGPA de Brives Charensac.
- Tout un travail est mis en place à l'IMPro Les Cévennes autour de la diététique, sensibilisation, information, formation de certains personnels, constitutions des menus avec une diététicienne.
- Le 20 novembre, le Conseil d'Administration donne son aval pour répondre à l'appel d'offres concernant le SAMETH (Service d'Appui pour le Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés).

>> 2004

Une Convention de partenariat avec le Réseau Éducatif d'aide à l'insertion scolaire (REHLAIS) est signé avec les Gouspins.



Le Conseil d'Administration du 15 janvier met en place une commission Communication/Projet afin d'étudier et de valider les projets d'établissements et les différents outils de la Loi 2002-2.

L'Assemblée extraordinaire du 1^{er} mars 2004 vote les modifications des statuts de l'Association qui permettront au Conseil d'Administration d'approuver les comptes administratifs devant être déposés le 30 avril auprès des organismes de contrôle, conformément aux exigences de la Loi 2002-02 et à son décret d'application de 2003.



Une action de soutien à la parentalité est mis en place par le Service d'Assistance Éducative sur Le Puy, Brioude et Brives Charensac avec une subvention de la DDASS et une contribution de la CAF.



Le premier Conseil de la vie sociale se tient à Meymac le 28 avril.

Septembre, Quelques jeunes de l'IMPro Les Cévennes débutent leur scolarisation à l'UPITECH (Unité Pédagogique d'Intégration TECHNOlogique) au Lycée A. Eymard.



Le Conseil d'Administration du 28 octobre approuve le projet d'amélioration des prestations 2002-2006 avec un travail avec André ATENZA, Directeur de l'École de Commerce de Clermont-Ferrand et Corinne CHERVIN, Directrice de l'URIOPSS.



“Au cours du mois d'octobre, déménagement du Service d'Insertion CAP EMPLOI sur le site des Gouspins dans les anciens bâtiment des classes”



“Le 16 Novembre, ouverture du Service SAMETH financé par l'AGEFIPH et la DDTEFP”



(Le 24 novembre : Mise en vente des locaux de l'AEMO du 12 rue du 86^{ème} RI.)



>> 2004

Jean-Hugues BENOIST
reçoit la médaille de l'Assemblée
Nationale des mains de Laurent WAUQUIEZ
lors de son départ à la retraite.



(Le Conseil d'Administration du 16 décembre donne son aval pour l'achat d'un pavillon au 66 bis, avenue Foch pour les Gouspins.)

>> 2005



Au 1^{er} janvier,
Jérôme BOUCHET
remplace Jean MAGNEZ
en tant que Directeur Adjoint
à l'ESAT de Meymac.



Les 25 et 26 janvier,
**déménagement des Services
d'Assistance Éducative**
dans les locaux rénovés du 12, rue
de Vienne, appartenant au Conseil Général.



“ACHAT DE LA MAISON,
BOULEVARD FOCH”
au Puy en Velay pour les Gouspins.
Le groupe du Mermoz s'y installe.



Le 29 juin,

«*arrêté de la DDASS autorisant la création du Foyer d'Accueil Médicalisé APRES*»
de 25 places avec un abondement financier de 328 113 euros.

Le 8 août,

Alain MORNAND prend ses nouvelles fonctions de Directeur Général avec une doublure de 3 semaines avec Bernard RIGAUD qui prend par la suite des congés bien mérités en attendant sa retraite officielle.



Le 23 septembre,

«*L'Association fête le départ à la retraite de Bernard RIGAUD*»

à la salle des fêtes des Gouspins. Le Président RAMOUSSE, lors de son discours, loue le travail réalisé et leur étroite collaboration tout au long de ces années, depuis 1998. Grâce à sa persévérance et ses compétences, l'ASEA continue à être un acteur incontournable dans la dynamique départementale.



Le 15 septembre, la DDASS accepte 3 places supplémentaires pour l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Meymac ce qui porte à 87 équivalents temps plein (93 ouvriers).

Le 27 octobre, le Conseil d'Administration valide le projet d'une Maison Relais sur les sites de Siaugues Sainte Marie et de Paulhaguet sur l'ouest du département et présenté par Catherine SANDJIVY.

Le 30 novembre,

le *premier aseActualités*, revue semestrielle mise en page par Catherine MULLER, sort des presses de l'Association. Elle est donnée à chaque salarié avec la fiche de salaire. Cette revue se doit d'être le lien entre nos différents établissements et services dispersés.



(Le 5 décembre, le CROSMS donne un avis favorable à la demande d'extension à 400 enfants de l'AEMO.)

Le 15 décembre les membres du Conseil d'Administration décident d'une Direction unique pour l'ESAT de Meymac et l'ESAT Transitionnel les Cévennes. Celle-ci sera gérée par le Directeur de Meymac avec pour objectifs principaux de ne pas disperser les compétences des Directeurs et de les valoriser.

Le 31 décembre fermeture officielle de l'Antenne Formation PREPA

>> 2006

Le 1^{er} Janvier, la direction unique opérationnelle pour l'ESAT de Meymac et l'ESAT Transitionnel «les Cévennes» est assumée par Gérard KEIRLE.

2006

Le 1^{er} février,

PREMIÈRE PHASE DE L'OUVERTURE DU

“FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ APRES”

avec l'accompagnement de 15 personnes cérébrolésées. Madame Claudine PONCY à l'origine du projet avec Bernard RIGAUD en devient la responsable de service dans un premier temps.



(Le 9 février, lancement du Schéma Départemental de la Protection de l'Enfant.)

Le 14 février, le Sénateur BOYER vient au siège de l'Association pour faire connaissance non seulement avec le nouveau Directeur Général mais aussi avec l'ensemble des activités de l'ASEA. Tous les Directeurs sont présents.



Septembre, avec le soutien d'Emile FAURE, l'Association participe à sa première émission dans «Ecouter comprendre» de la RCF. Les émissions sont mensuelles et prendront en compte progressivement l'ensemble des structures de l'Association.



“Le 12 septembre, l'ASEA est considérée par la Trésorerie Générale comme une Association d'intérêt général”

Le 5 octobre, la première réunion du Comité de Pilotage sur la démarche évaluative associative valide un référentiel unique et opposable à l'ensemble des structures de l'Association concernées par la Loi 2002-02. Il met en place des Commissions Techniques Élargies sur chaque site pour réaliser éventuellement des référentiels annexes prenant en compte les missions propres de tel ou tel établissement ou service.



Le 26 octobre, le Conseil d'Administration autorise Ronald TURCAN à poursuivre le projet de construction d'un nouveau pavillon à l'IMPro.

>> 2006

Le 26 octobre, lors du Conseil d'Administration, le Président RAMOUSSE propose la création d'une commission patrimoine, l'Association ayant beaucoup de biens patrimoniaux.



Le 18 décembre a eu lieu la réunion constitutive de la Maison Relais sur les communes de Siaugues Sainte-Marie et Paulhaguet.



>> 2007

Le 18 janvier, la commission patrimoine visite une maison à ESPALY à la demande de Michel CHAPUIS, en vue d'y intégrer le dernier groupe des Gouspins.



Le Conseil d'Administration du 25 janvier, suite à l'avis de la Commission Patrimoine, autorise l'achat de la maison d'ESPALY.

Il donne son aval pour la cession de l'entreprise adaptée (E.A.) DEFI, comprenant cinq ouvriers, à la Sarl, «l'Atelier du Réservoir» qui dépend de l'ADAPEI.



Il autorise Michel CHAPUIS à répondre à l'appel d'offres pour une Maison d'Enfants à Caractère Social sur le secteur du Puy en Velay

Le 5 février, une première salariée est engagée dans le cadre de la Maison relais sur l'antenne de Siaugues Sainte Marie. Elle assume aussi l'antenne de Paulhaguet dans un premier temps.

Le 5 février,

“Ouverture officielle du FAM APRES”

pour les personnes cérébrolésées, dans les locaux rénovés des Gouspins. Il accueillera progressivement jusqu'à 8 personnes en hébergement et 12 personnes en Accueil de jour.



Le 31 mars, Michel CHAPUIS rend le projet d'une MECS au Conseil Général suite à l'appel d'offres.

Le 1^{er} avril, l'Atelier du Réservoir de l'ADAPEI récupère les 5 ouvriers de l'entreprise adaptée DEFI. Il fait une mise à disposition de ces mêmes ouvriers aux trois structures de l'Esat Transitionnel les Cevennes.

Le Conseil d'Administration du 26 avril fait le choix d'appeler le site des Gouspins «*ESPACE ALEX BROLLES*», nom de l'un des premiers Présidents de l'Association et donne son accord pour la fusion des foyers des Gouspins et Rothenégly tout en créant le SAJ, Service d'Accueil de Jour, à partir de la plateforme technique des Gouspins.

La villa *SOLEILLADO* à Espaly pour les Gouspins est achetée le 15 mai. Elle permettra d'accueillir le dernier groupe qui reste sur l'Espace Alex BROLLES.



Les 20, 21 et 22 juin, Audit à CAP EMPLOI, dont les conclusions confirment la professionnalisation des Conseillers avec aucune réserve sur la structure.

Le 25 juin,
 “*Thierry CRESPIY prend la Direction de l'ESAT - Foyer de Meymac et de l'ESAT Transitionnel les Cévennes en remplacement de Gérard KEIRLE*”

Le 30 septembre, le premier AseActualités Annuel est envoyé par courriel à l'ensemble de nos partenaires avec pour objectif premier de communiquer ce que nous faisons dans nos différentes structures et ainsi de mieux nous faire connaître.

Le 6 septembre,
 “*Christian PEYCELON est élu Président à la suite de Jean RAMOUSSE qui a besoin de souffler après 22 années de présidence. Ce dernier reste le Vice Président de l'ASEA.*”

Le 5 novembre, Claudine PONCY donne sa démission de son poste de Directrice du FAM APRES. Le recrutement d'un nouveau Directeur pour la structure est lancé par le Directeur Général.

Le 28 novembre, le bureau retient la candidature de Christine FAURE comme responsable du Foyer d'Espaly pour remplacer Brigitte TURCAN qui prend sa retraite.



Le 6 décembre le Comité de Pilotage sur la démarche évaluative valide les dernières réactualisations du référentiel associatif et le référentiel annexe des Services d'Assistance Educative. Il fixe les périodes des autoévaluations des différents sites.

L'accord d'entreprise concernant la mutuelle santé obligatoire est signé le 11 décembre.

Le 17 décembre, le projet MECS «Les mauves» passe au CROSMS avec succès.



Le 18 décembre, les membres du bureau retiennent Lionel BALTHAZARD comme responsable de service aux Gouspins - Rothenégly

«et Catherine SANDJIVY
comme future Directrice du FAM APRES»

>> 2008



Le 1^{er} janvier,
ouverture sur l'Espace
Alex BROLLES

du Service d'Activité de Jour pour 20 jeunes,
les Gouspins et le Foyer de la Rothenégly

deviennent un seul et même établissement de 56 mineurs.



Le 14 janvier, l'ASEA et la Croix Rouge Française se rencontrent pour élaborer les premières grandes lignes d'une convention réactualisée avec la volonté de travailler en partenariat. L'ASEA laisse un mi-temps de chef de service à la CRF.

(Le 17 janvier, le Directeur Général annonce aux membres du Bureau la mise en place d'un intranet sur le site de l'Association qui est réservé aux Administrateurs, aux Directeurs, aux Cadres de Direction et aux Secrétaires de Direction.)

Le 19 janvier, Christine FAURE prend ses fonctions au Foyer d'Espaly en tant que responsable de service.

Le 1^{er} février, Catherine SANDJIVY prend officiellement la direction du FAM APRES.

La MECS «Les Mauves» ouvre
officiellement ses portes sur l'Espace
Alex BROLLES sous la responsabilité éducative

de Carole
BOREL.





Le 18 mars, l'ASEA signe une convention de partenariat avec l'ADAPEI, OVIVE et l'Association AURORE pour la mise en commun de moyens techniques et humains dans le cadre d'actions attachées à l'objet sportif de l'Association Aurore.



Le 10 avril, le Comité de Pilotage sur la démarche évaluative valide les modifications apportées au référentiel associatif retravaillé avec Ali BOUKELAL.

La nouvelle convention ASEA - Croix Rouge Française est signée le 30 avril en présence du Conseil Général, des salariés du SAVS et du futur Chef de Service.



Le 6 mai, première réunion du Comité de Pilotage sur la Gouvernance associative qui a pour objectifs de toiler le Projet associatif, de réfléchir quant à l'idée de CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) et de revoir les modes de gouvernance pour s'adapter aux enjeux de demain.



Le 13 mai, *Laurence MALOSSE* recrutée à la fois par l'ASEA et la CRF, prend ses fonctions de chef de service du SAVS.

« Le vendredi 6 juin, l'Association inaugure l'Espace Alex BROLLES, le FAM APRES et la MECS les Mauves en présence de la famille BROLLES, d'hommes politiques et de nombreux invités. »



Le 20 juillet, lancement d'un appel d'offres national pour le service SAMETH

Le 9 octobre, lors de la seconde réunion du Comité de Pilotage sur la gouvernance associative, le Directeur Général présente la méthodologie pour une réflexion globale sur le Projet associatif. Deux groupes de réflexion sont mis en place à l'issue de la réunion comprenant chacun des administrateurs, des cadres et un représentant des élus. Le premier aura plus une sensibilité handicap et le second s'intéressera plus à la Protection de l'Enfance.

« Le 20 novembre, la proposition de l'ASEA pour le SAMETH 43 est retenue par l'AGEFIPH pour un marché de 3 ans. »



Le vendredi 28 novembre,

l'Association fête ses 60 ans !!!

sous la Présidence de Christian PEYCELON,
avec une remise de médailles du travail par Laurent WAUQUIEZ, Maire du Puy-en-Velay.



*Un apéritif suit
ce moment officiel !!!*

